

La Charente Maritime

LE MAGAZINE DE VOTRE DÉPARTEMENT N°97 DÉCEMBRE 2025

DOSSIER P12

**Routes
départementales :
des métiers,
des visages,
un engagement**



2 / Temps fort





Service Départemental d'Incendie et de Secours de Lagord

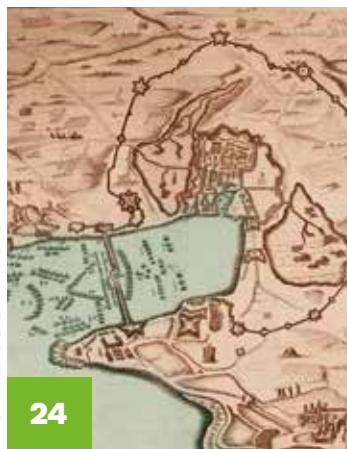
Sécurité et protection : le Département investit 14,5 M€ pour ce centre de secours dont le chantier avance.



6



18



24

La Charente Maritime

N° 97
DÉCEMBRE 2025

REPÈRES

- P 2 / **Temps fort**
- P 6 / **Près de chez vous :**
l'actualité des cantons
- P 12 / **Dossier :** routes départementales :
des métiers, des visages,
un engagement
- P 18 / **Comment ça marche :**
la Maison Départementale
des Personnes Handicapées :
un acteur clé de l'inclusion
- P 20 / **Un agent, une mission :**
Géraldine Poussin, cheffe du service
des modes actifs de déplacement
- P 22 / **On en parle :**
RSA et insertion :
le succès d'un partenariat
- P 24 / **Histoire :** le Grand Siège de La Rochelle
- p 26 / **Sortir**
- P 28 / **Cadre de vie :**
Digitheque, l'offre culturelle en ligne
- P 29 / **Recette :** filet de sébaste
et ses légumes d'hiver
- P 30 / **Tribunes politiques**



12



22

© S. Laval

© iStock

© iStock

© FR ADD17_16_5_FL_Rochelle_La_108

La Charente-Maritime est le magazine trimestriel du Département de la Charente-Maritime
85 boulevard de la République
CS 60003 - 17076 La Rochelle CEDEX 9
Tél. 05 46 317 000
Mail: dir.com@charente-maritime.fr
Le magazine est diffusé gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres.
Vous ne l'avez pas reçu ?
Signalez-le à info@charente-maritime.fr

N°97 décembre 2025

Directrice de la publication : Sylvie Marcilly**Responsable de la publication :** Emmanuelle Brisson**Ont participé à ce numéro :** Vanessa Ampart, Maude Chasteing, Philippe Prot et l'ensemble des directions du Département.**Maquette, mise en page et illustration :** RC2C**Photo de couverture :** © Dept17**Photos :** © Dept17 sauf mentions spécifiques**Impression sur papier recyclé :** Roto France Impression**Tirage :** 387650 exemplaires**N°ISSN :** 1639-0393**Dépôt légal :** 4^e trimestre 2025

Vu sur



Du 3 au 7 novembre, le Département a organisé la 3^e édition de la Semaine de l'enfance, un temps fort dédié à la prévention et à la protection de l'enfance, au cœur de ses missions.

Au programme de cette semaine : conférences, ateliers, forums et expositions pour les professionnels, les partenaires et le grand public.

En 2025, le Département consacre 120 M€ à l'enfance, pour accompagner, protéger et soutenir les jeunes Charentais-Maritimes et leurs familles.

Suivez-nous: charente-maritime.fr



“ Plus de 75 % des projets ont été réalisés ”

Bilan des contrats de proximité : rencontre avec les maires de Haute-Saintonge.

Il y a deux ans, le Département proposait aux Maires les contrats de proximité. Ces contrats, bâtis avec l'ensemble des élus, sont une nouvelle méthode de travail basée sur la proximité pour réaliser les projets au plus près des besoins et des attentes des communes et des intercommunalités.

Alors que ces contrats arrivent à leur terme avec les mandats municipaux qui se terminent, j'ai souhaité effectuer le bilan des réalisations de projets que nous avions travaillés ensemble dans ces documents référence. Depuis six mois, avec mes collègues Conseillers départementaux, nous tenons des rencontres pour échanger avec les élus locaux sur tout ce qui a été fait et discuter avec eux de la suite à accorder aux contrats de proximité.

Car ce mode partenarial est efficace : plus de 75 % des projets ont été menés à leur terme. Ce sont autant de réalisations indispensables à la vie quotidienne qui ont ainsi pu voir le jour, grâce à ces contrats.

Cette démarche collective est un atout pour le territoire. Elle doit beaucoup au travail des Maires et des Conseillers départementaux, fortement impliqués dans la vie quotidienne des Charentais-Maritimes. L'objectif commun que nous visons sans cesse est la solidarité.

Solidaires, nous le sommes pour améliorer les conditions de vie des Charentais-Maritimes. C'est notre vocation intime et profonde au service de tous les habitants et de la Charente-Maritime.

Enfin, je ne peux achever ces quelques lignes sans évoquer le terrible drame qu'a connu l'île d'Oléron le 5 novembre dernier. Je souhaite apporter, au nom du Département, mon soutien et mes pensées chaleureuses aux blessés et à leur famille, ainsi qu'à la population et aux élus de l'île profondément marqués par cet acte épouvantable.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année,

Sylne Marilly

Présidente du Département
de la Charente-Maritime

Le Département accompagne au quotidien l'aménagement et l'animation du territoire charentais-maritime. Retrouvez ici les projets soutenus dans vos cantons.

Toutes les communes par canton sur charente-maritime.fr ou en flashant ce QRCode.



Canton de La Tremblade



Collège : une rénovation énergétique optimale

Le collège Garandeau de La Tremblade fait l'objet d'une importante rénovation énergétique depuis un an. La chaufferie biomasse fonctionnant avec du bois déchiqueté issu des forêts locales est opérationnelle, l'isolation thermique extérieure est réalisée et les systèmes de ventilation installés sur les toits garantissent un bon renouvellement de l'air sanitaire. Afin d'améliorer le cadre de vie de nos élèves à La Tremblade, le Département a investi plus de 4 M€ avec une participation de l'Etat au titre de France Relance.



Canton de Surgères



Saint-Mard / Surgères : la piste qui fait du chemin

L'itinéraire entre le bourg de Saint-Mard et le collège Hélène de Fonsèque à Surgères est le premier issu du plan « Vélo du quotidien ». Réalisé sous maîtrise d'ouvrage départementale, il offre depuis la rentrée un trajet sécurisé de 4,7 km. Le montant des travaux réalisés s'élève à 145 200 € TTC avec la participation du Département à hauteur de 50 % et celle des collectivités dont la Communauté de Communes Aunis Sud. Adopté en 2024, le plan

départemental « Vélo du quotidien » a pour objectif de développer l'utilisation du vélo dans les trajets quotidiens, comme se rendre au collège, au travail ou pour les loisirs. Plusieurs axes cyclables d'intérêt départemental ont été identifiés comme prioritaires, en Charente-Maritime. Les Communes et Communautés de Communes peuvent, dans ce cadre, bénéficier d'un accompagnement financier et technique du Département.



Canton de Royan



Un nouveau centre pour les petits

Le Phare, c'est le nom donné au tout nouveau centre de loisirs à Vaux-sur-Mer. Cette structure moderne et adaptée permet de regrouper le périscolaire et l'accueil de loisirs. Dotée d'un espace de 600 m² et agrée pour 80 enfants, elle offre une salle de motricité, une salle dédiée aux 3-6 ans avec son dortoir et trois salles d'activités pour les grands. Située à proximité du groupe scolaire et de la cantine, cette réalisation portée par la Commune a été soutenue par le Département de la Charente-Maritime à hauteur de 160 000 €.

Canton de Saujon



Médis : un nouveau groupe scolaire



Le nouveau complexe scolaire Louis Pergaud a accueilli 175 élèves au 1^{er} septembre 2025. Il comprend cinq classes élémentaires, trois classes maternelles, et une salle périscolaire, offrant un cadre adapté et fonctionnel pour les élèves et le personnel. Le Département de la Charente-Maritime apporte une contribution majeure au plan de financement, avec 750 000 € alloués aux bâtiments scolaires du premier degré. Ce soutien financier s'ajoute aux aides de l'Etat et de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique.



Canton de
Tonnay-Charente



Port-des-Barques : les travaux continuent

La requalification du site emblématique de Port-des-Barques, dans l'estuaire de la Charente, franchit une étape décisive pour le renouvellement du label Grand Site de France. Ce projet phare du Grand Site de l'Estuaire de la Charente - Arsenal de Rochefort est le fruit d'une collaboration forte entre la Commune, la Communauté d'agglomération Rochefort Océan et le Département de la Charente-Maritime. Les trois collectivités ont uni leurs forces pour valoriser ce lieu au service des habitants et du patrimoine local. Parmi les réalisations clés déjà

accomplies, on note : la création d'une aire de stationnement au fort du Peu, le réaménagement de l'avenue de la Baie et le réaménagement global de la pointe du Calvaire, avec l'optimisation du parking du complexe sportif.

Pour un investissement de plus de 1,80 M€, le Département, co-maître d'ouvrage, a participé à hauteur de 371 743 €, en partenariat avec l'Etat/CEREMA 570 563 €, l'Agence de l'Eau Adour Garonne 289 332 €, la Région 285 000 €, la Communauté d'agglomération Rochefort Océan 227 000 € et la Commune de Port-des-Barques avec 112 000 €.

Canton de Saintonge Estuaire

Contournement de Cozes : cap sur la sécurité

Cet important projet routier renforce la sécurité des usagers, réduit le trafic des poids lourds dans le bourg et facilite la desserte du Pays royageois. Portée par le Département, cette opération de 8,5 M € TTC est inscrite au contrat de proximité de la Communauté d'agglomération de Royan Atlantique.



Canton
de Lagord



L'HOUMEAUX : LA CAPITAINERIE FAIT PEAU NEUVE

Les locaux d'accueil du port du Plomb viennent d'être rénovés par le Département pour un montant de plus 165 000 € TTC.

Création d'un atelier technique, d'un lieu de stockage de matériels et réfection des sanitaires, pour améliorer l'attractivité de ce port de plaisance.

Chaque année, le Département finance, au titre de sa politique portuaire, des travaux d'aménagement conséquents ou des opérations de dragage. Il assure l'entretien et la gestion de ses 25 sites portuaires.

Canton
de Saintes



DES COLLÉGIENS À PARIS

Hommage émouvant le 9 octobre dernier, pour les élèves de 3^e du collège Edgar Quinet, de Saintes. Ils ont en effet eu le privilège d'assister à la cérémonie de panthéonisation de Robert Badinter, artisan de l'abolition de la peine de mort. Deux professeures d'histoire-géographie et de français sont à l'initiative de ce déplacement, qui s'inscrit dans un projet pédagogique. Le Département a soutenu financièrement ce voyage scolaire.

Canton
de l'Île
d'Oléron



Deux nouveaux navires pour la SNSM



L'Étoile Cotinarde et l'Étoile Filante, ont été inaugurés en présence de Sylvie Marcilly, Présidente du Département, ainsi que de Violette Dorange (navigatrice), marraine de l'Étoile Cotinarde, et de Françoise Andrez (directrice de la coopérative d'avitaillement de La Cotinière, et Présidente de CECOMER), marraine de L'Étoile Filante, le 25 septembre dernier. L'Étoile Cotinarde est un

navire plus grand et plus rapide que son prédécesseur. Il sera également doté d'instruments de pointe pour remplir les missions des sauveteurs en mer les plus éloignées des côtes. L'Étoile Filante quant à lui est taillé pour affronter les conditions les plus difficiles. Ce nouveau semi-rigide représente un véritable confort pour l'équipage comme pour les sinistrés. Le Département a financé l'ensemble du projet à hauteur de 521 000 €.

Canton de Marennes

Un grand pas « vert » la bonne voie



Des travaux de réhabilitation de la voie verte, entre Saint-Agnant et Marennes-Hiers-Brouage, seront bientôt engagés. L'état dégradé de cet itinéraire cyclable de près de 8 km rend nécessaire ces aménagements. Dans le cadre de son schéma départemental véloroutes, voies vertes et randonnées, le Département entretient et améliore les pistes cyclables à vocation de tourisme et de loisirs. Les cyclotouristes peuvent ainsi découvrir un patrimoine environnemental exceptionnel. Le coût de cette réalisation s'élève à plus de 255 000 € TTC, réparti entre le Département (70 %) et la Communauté d'agglomération de Rochefort Océan (30 %).

Canton de Saint-Porchaire

Bientôt un nouveau ponton à Crazannes



Les études techniques et réglementaires sont en cours afin que le chantier démarre début 2026. Dans la continuité des aménagements réalisés à Dompierre-sur-Charente, Chaniers, Salignac-sur-Charente et Les Gonds, cet équipement viendra renforcer le maillage fluvial du territoire. Le Département accompagne ce projet à hauteur de 366 000 € TTC, affirmant ainsi son engagement pour la valorisation des berges et la mobilité douce le long de la Charente.



© Michel Garnier

Canton
de La Rochelle 2



Mission liens et rires

Le Centre Social Christiane Faure organise des visites hebdomadaires à domicile pour briser la solitude des aînés et de leurs aidants. Des bénévoles formés (santé, premiers secours) assurent un lien social précieux : discussion, jeux, courses... Ce dispositif de prévention et de bien-être est soutenu par le Département.
+ d'infos : christianefaura.fr

Canton de Pons



Une nouvelle gestion pour Vitrezay

Depuis mars 2025, Vitrezay a rejoint les 4 maisons de site Echappées Nature placées sous la gestion directe du Département, aux côtés des Sentiers de la pierre, de l'Asinerie du Baudet du Poitou, du Domaine de Suzac-Le parc de l'Estuaire et du Marais aux Oiseaux. Ce site emblématique est en phase de restauration écologique, avec une nouvelle orientation de gestion qui va progressivement transformer le paysage d'un milieu d'étangs à vocation piscicole à un paysage de type lagunaire en connexion avec l'estuaire de la Gironde. Ce lieu d'exception s'intègre ainsi pleinement dans la stratégie départementale de valorisation des Espaces Naturels Sensibles et d'ouverture au public portée par le réseau Echappées Nature.

Canton de Thénac



Le juste équilibre

Afin de lutter efficacement contre la sédentarité et de prévenir le risque de chutes chez les personnes âgées, le Département de la Charente-Maritime soutient activement l'EHPAD Les Jardins des Hauts de Thénac. Le Département participe au financement de 52 séances annuelles d'ateliers d'équilibre et d'activités physiques. Ce programme hebdomadaire est adapté aux capacités individuelles des résidents pour un maintien en forme optimal.



Canton
de Rochefort



Le plan Santé célèbre ses 5 ans

La soirée de la médecine à Rochefort, organisée le 10 octobre dernier en partenariat avec l'Agence Régionales de Santé, la CPAM et le Conseil de l'Ordre des Médecins, était l'occasion de faire le bilan des 5 ans du plan Santé du Département. Depuis 2020, le plan Santé renforce l'attractivité médicale et permet de développer l'offre de soins en Charente-Maritime, dans les territoires les plus fragilisés. Bourses, aides à l'installation, à la création de logements pour les internes et les remplaçants, aides au fonctionnement des centres de santé, aides à l'investissement des maisons

de santé... Ces mesures incitatives s'adressent aux collectivités, mais aussi aux médecins généralistes, aux internes et aux infirmiers en pratique avancée. En 5 ans, 62 médecins généralistes ont reçu un soutien du Département pour leur installation dans une zone en tension. De même, 25 internes en médecine générale perçoivent une bourse et s'engagent à s'installer d'ici 3 ans en Charente-Maritime.



**Flashez ce QRcode
pour découvrir le plan
Santé**

Canton de l'Île de Ré

La Couarde : la nature reprend ses quartiers

Chaque année, le Département protège, aménage et gère les Espaces Naturels Sensibles d'intérêt écologique. Dans l'île de Ré, grâce à l'Ecotaxe, le Département achète des parcelles où les enjeux de biodiversité sont importants. Certaines parcelles sont parfois dégradées par des dépôts de déchets ou des constructions sommaires. Le Département remet ainsi en état une dizaine de parcelles par an. En octobre dernier, un espace naturel situé en lisière de forêt à La Couarde-sur-Mer a été ainsi renaturé.



Canton de La Rochelle 3

L'ÉCLUSE DE ROMPSAY BIENTÔT RESTAURÉE

L'écluse du canal de Rompsay fait l'objet de travaux de rénovation. La vétusté de la vanne et la corrosion de la structure nécessitent une remise en état essentielle. Ce canal joue un rôle majeur dans la régulation des niveaux d'eau, la prévention des inondations, le soutien aux écosystèmes ou encore les usages de loisirs. Le Département, qui a en charge le domaine public fluvial, finance intégralement cette opération à hauteur de 480 000 € TTC.

Canton
de Matha



LA VILLEDIEU : UN BOURG SÉCURISÉ

La traversée du bourg est en cours de réaménagement. Ce chantier important vise à procéder à la réfection de la chaussée pour plus de sécurité, à réaliser des cheminements aux normes pour personnes à mobilité réduite et à réhabiliter le réseau d'assainissement pluvial.

Il s'agit d'un investissement de près de 900 000 € TTC, sous maîtrise d'ouvrage du Département, avec une participation de la commune de la Villedieu.





Canton de
Saint-Jean-
d'Angély



Taillebourg - Annepon : une école éco-responsable

Ce projet symbolise l'engagement de deux communes pour un cadre moderne, confortable et respectueux de son environnement. La conception du bâtiment s'inscrit pleinement dans son contexte local : une architecture bioclimatique et des choix constructifs pour favoriser les économies d'énergie. La toiture végétalisée améliore l'intégra-

tion paysagère et le système permettant une ventilation naturelle nocturne, ainsi le bâtiment optimise son fonctionnement thermique.

L'ensemble oriente les salles de classe vers la nature, offrant un cadre de vie apaisant et lumineux pour les élèves et enseignants. Le Département participe à hauteur de 1,354 M€.

Canton des Trois-Monts

Un centre de secours pour Saint-Aigulin

Le bâtiment de 950 m² peut accueillir une dizaine de véhicules et environ cinquante pompiers. Le rez-de-chaussée abrite un espace de stockage de 300 m² pour les véhicules, en plus des 356 m² réservés aux espaces logistiques et administratifs. L'étage, qui couvre 180 m², héberge trois chambres ainsi que des espaces techniques. L'opération représente un coût global de 2,83 M€ TTC, entièrement financé par le Département de la Charente-Maritime.



© SDIS17 J.Sempère

Canton de
Châtelaillon-Plage



Prêts ! Pédalez

Le tronçon de piste cyclable reliant Salles-sur-Mer, Saint-Vivien, Châtelaillon-Plage et l'océan Atlantique est officiellement ouvert. L'inauguration s'est déroulée le 27 septembre dernier. Le Département a participé à ce projet par un co-financement de 17 400 € TTC.

Canton
de Marans



Courçon : le collège Jean Monnet bientôt terminé

Ce projet d'envergure a débuté en novembre 2022. Répartis en cinq phases, les travaux ont concerné notamment la construction d'un pôle science avec une extension, d'un logement de fonction, d'un bureau des surveillants, d'une seconde cour intérieure, ainsi que d'un bâtiment foyer à la place des anciens logements de fonction (superficie globale créée : 1922 m²). Des locaux pour l'administration ont également été construits et la dernière phase aborde la restructuration de l'externat et l'enveloppe extérieure du bâtiment technologie. Le coût total pris en charge par le Département est de 13 453 664 € TTC.

Canton de Chaniers



Inauguration du city stade à Chérac

Le nouveau terrain multisports de Chérac a été officiellement inauguré le 17 octobre dernier. Les jeunes habitants peuvent désormais profiter de ces installations neuves pour leurs activités sportives. Un lieu de partage autour d'un ballon de football, de basket, ou bien d'une partie de tennis ou de badminton. Le Département a versé une subvention de 21 044 €.



Canton de
La Rochelle 1



Belvédère : panorama des travaux

Depuis septembre 2025, la phase 2 des travaux du Belvédère est en cours pour transformer durablement le site d'ici le printemps 2026. Ce projet structurant vise à créer un espace plus sécurisé, accueillant et écologique. L'aménagement d'un parking supplémentaire est prévu pour mars 2026, ainsi que la création de la bande

littorale avec une voie verte dédiée aux mobilités douces. Des équipements durables seront également installés comme un éclairage solaire et des bornes de recharge pour les véhicules électriques. Enfin, la sécurité sera renforcée pour prévenir les traversées piétonnes dangereuses. Le projet, d'un montant de 6 M€ TTC, est entièrement financé par le Département.

Canton de La Jarrie

Bourgneuf : école de la mini-forêt



Plus qu'un nom, cette nouvelle école est une réponse concrète au défi climatique et un bond en qualité de vie. Bâtiment à ossature bois et béton de chanvre, chaudière biomasse, cour perméable, tout vise à la sobriété énergétique et à la réduction de l'empreinte carbone. Au-delà des économies budgétaires, le confort (lumière, acoustique, espace) des élèves et enseignants est optimal. Un modèle pour la transition écologique. Le Département a apporté son aide à hauteur de 1,02 M€.

Canton d'Aytré



LE BOIS DE PINS RENATURÉ

Le Département finance entièrement la réhabilitation du site du bois des Pins à Dompierre-sur-Mer, pour 400 000 € TTC. Le projet prévoit le réaménagement du parking et des espaces enherbés (suppression des esplanades en enrobé) pour renaturer le site, ainsi que la requalification du parcours de santé et le recalibrage de la Vélodyssée. L'objectif est de créer un espace de repos et une valorisation du site.

Canton de Jonzac



INAUGURATION DU CITY STADE À ARCHIAC

Les travaux sont terminés, le city stade est désormais ouvert.

Point d'articulation du stade municipal et de la piscine, ce city stade multifonctionnel et accessible aux personnes en situation de handicap va devenir un nouvel espace de rencontres des jeunes Archiacais.

Le Département a participé à hauteur de 18 365 €.



Énergie



Routes départementales : des métiers, des visages, un engagement



© S. Laval

parole d'élu



© Sébastien Laval

Gérard PONS

Vice-président en charge de la politique de déplacement, de la mobilité et des infrastructures

“ Pour garantir des mobilités modernes et sécurisées pour tous les Charentais-Maritimes et répondre aux flux routiers importants, le Département de la Charente-Maritime fait de la gestion de son réseau routier l'une de ses priorités. Avec 6 080 km de routes départementales, 1 430 ponts, 732 km de pistes cyclables, ce sont 500 agents mobilisés nuit et jour pour votre sécurité. Des routes plus sûres, plus fluides et plus vertes, avec une prise en compte soutenue des enjeux environnementaux et le souhait de réaliser de nouvelles infrastructures, voilà à quoi se consacre le Département au quotidien avec plus de 226 M€ investis entre 2021 et 2024. ”

L'engagement du Département : sécuriser et entretenir les routes

Chaque jour, des milliers d'usagers empruntent les routes départementales et parfois sans mesurer l'ampleur du travail nécessaire pour les maintenir sûres, praticables et durables. Derrière chaque kilomètre de bitume, chaque pont franchi, se cache un investissement technique et humain essentiel à la mobilité, à la sécurité et au développement de nos territoires.

Le Département de la Charente-Maritime construit, entretient et rénove ce vaste réseau de chaussées et de ponts qui maille le territoire, reliant les communes, facilitant les échanges économiques et l'accès aux services publics. Il est ainsi considéré comme le 1^{er} réseau social. Il est soumis aux aléas climatiques, à l'usure du temps et à l'intensité du trafic, et fait l'objet d'une attention constante : surveillance, entretien, rénovation, innovation... autant de missions portées par les agents départementaux.



Alors que l'État se concentre sur les autoroutes et les nationales et que les communes gèrent les voiries communales, le Département assure la gestion et l'entretien de son propre réseau routier : environ 6 080 km de routes départementales et 1 430 ponts. Ces trois réseaux sont complémentaires les uns aux autres et permettent d'assurer les liens économiques et sociaux du pays. La priorité est de maintenir le réseau et les ouvrages en bon état, d'anticiper les dégradations à venir, et donc de refaire les couches de roulement, de réparer les ponts, etc. Pour autant, le réseau doit aussi répondre aux évolutions sociales et économiques. Il est donc important de l'adapter, de le modifier.

Des enjeux pour tous les citoyens

La mission du Département va bien au-delà du simple entretien. Elle est d'abord une question de sécurité routière. Pour réduire les risques d'accidents, une vigilance de tous les instants est déployée, s'appuyant sur une organisation territoriale fine : 30 centres d'exploitation répartis sur l'ensemble du territoire et des patrouillages programmés sont organisés par les agents des routes, à des fréquences régulières sur l'ensemble du réseau. L'objectif : une disponibilité 24h/24 pour les interventions d'urgence et la surveillance des conditions de circulation, notamment en période hivernale.



Les ponts sous surveillance



Avec 1 430 ponts dans son patrimoine, dont 43% ont plus de 50 ans, la surveillance des ouvrages d'art est essentielle.

- **Inspection quinquennale :** des équipes spécialisées du Département inspectent l'intégralité du patrimoine pour évaluer l'état de santé des ouvrages.
- **Expertise externe :** les ponts les plus importants font l'objet d'une inspection détaillée confiée à des bureaux d'études.
- **Priorisation :** cette surveillance permet d'établir une notation et de prioriser les actions d'entretien, garantissant la longévité de ces structures.

© S.Laval

L'innovation au service de l'environnement

Le Département intègre pleinement les enjeux de la transition écologique. Dans une optique de limitation de l'impact environnemental, les services techniques privilégient l'emploi de techniques et de matériaux plus vertueux.

Recyclage et valorisation : utilisation de techniques moins consommatrices de ressources nouvelles, comme le retraitement de chaussée en place, la valorisation des matériaux du site et la réutilisation des agrégats d'enrobés.

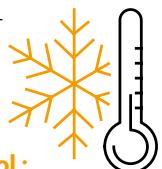
Techniques innovantes : expérimentation de liants biosourcés, d'enrobés tièdes et de bétons bas carbones comme sur le chantier du Belvédère, aux abords du pont de Ré. L'adaptation du réseau se fait également en intégrant les besoins des mobilités douces (liaisons cyclables) et la gestion intégrée des eaux pluviales, tout en cherchant à rationaliser l'emprise des aménagements pour limiter l'impact foncier.

Chantiers expérimentaux : enrobés semi-tièdes, test de solution alternative comme les injections de résine pour limiter les tassements au droit des ouvrages d'art (RD 137 à Yves « Air Marin » et à Saint-Laurent-de-La-Prée - buses de la Linguette).



Surveillance du trafic et sécurité hivernale

L'hiver impose une vigilance accrue. 10 cryopédomètres automatiques mesurent l'enfoncement du gel dans le sol : un outil essentiel pour la surveillance des routes et la mise en place de restrictions de circulation. D'ailleurs, la viabilité hivernale requiert une surveillance constante des prévisions météorologiques et la réalisation de patrouillages avant l'embauche, pour déclencher des actions de salage si un risque de verglas est constaté.



Des métiers et des visages au service de la population

Les missions clés des agents des routes sont de veiller à la sécurité des déplacements des usagers et donc d'intervenir de manière adaptée afin de rétablir des conditions de circulation optimales. Lors d'intempéries ou d'accidents, ils signalent le danger aux automobilistes, dégagent la chaussée, mettent en place des déviations quand cela est nécessaire, accompagnent et sécurisent nos partenaires, pompiers et forces de l'ordre.

Ils veillent à la préservation du réseau et donc à son entretien, en effectuant des réparations de chaussée, en fauchant les bords des routes, etc. Derrière ces kilomètres de bitume et ces investissements, se trouvent des agents animés par leurs missions,

prêts à intervenir en urgence et souvent présents en premier sur les lieux d'accidents. Malgré cet engagement, nos agents sont trop souvent confrontés à des incivilités quotidiennes : insultes, gestes déplacés, non-respect de la signalisation des chantiers. C'est pourquoi, en 2024, le Département a mis en place une grande campagne de communication « La meilleure voie c'est le respect ».

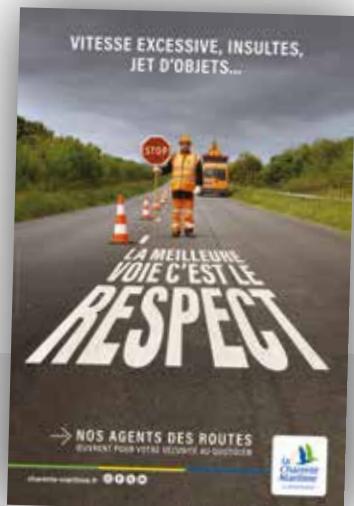
Les agents du Département travaillent au bord de la chaussée, exposés aux dangers.
Protégeons-les ensemble !

Adoptons les bons réflexes.

1 Ralentissez

2 Écartez-vous au maximum

3 Soyez attentif à la signalisation en place



Comment sont mobilisées les équipes en cas d'alerte ?

Des agents départementaux sont en mesure d'intervenir 365 jours par an et 24h/24, sur les incidents et accidents qui se situent sur tout son réseau routier.



Bilan de la tempête Benjamin

120 appels à la salle de crise

118 interventions des équipes

130 agents mobilisés

Récit d'une tempête annoncée :
Benjamin le 23 octobre dernier

1 La veille, soit le 22 octobre, les outils de surveillance et de prévisions météo annoncent l'arrivée de Benjamin : prévision vent fort, rafales à 100 km/h.

2 Les équipes sont mises en alerte et préparent le matériel.

3 Le 22 octobre à 16h, il est décidé de doubler les équipes d'intervention en astreinte, mettant en alerte 130 agents.

4 Le 23 octobre à 6 h du matin : ouverture de la salle de crise pour gérer les flux d'appel des services de secours et forces de l'ordre, prioriser et déclencher

l'intervention des équipes sur le terrain, et faciliter les échanges d'informations, jusqu'à la fin de l'événement (2 techniciens et 1 cadre décisionnel)

La salle de crise : lieu unique de communication durant tout l'événement.

5 Préparation des informations à destination du public via les réseaux sociaux.

6 Le 23 octobre à 17 h 30, fin de l'alerte : les équipes font un bilan « à chaud » et passent le relais aux équipes « habituelles ». Après chaque « événement » de ce type est fait un bilan « à froid » qui permet de faire un retour d'expériences.

Rafales de vent à
142 km/h dans l'île de Ré
119 km/h à La Rochelle

Découvrez le témoignage de nos agents



ce que j'en retiens

6 080 km

de routes départementales
en Charente-Maritime

226 M€

(nouveaux aménagements,
sécurisation et entretien des routes
et des ponts de 2021 à 2024)

Plus de
500
agents



732 km

de pistes cyclables
créées, balisées
et entretenues par
le Département



30
centres
d'exploitations
techniques



76

aires de covoituring
avec 1364 places,
crées, agrandies et
entretenues par le
Département



1 430
ponts

Retrouvez
tous les travaux
en cours sur



La Maison Départementale des Personnes Handicapées : un acteur clé de l'inclusion



**Vous rencontrez une situation de handicap ?
Un de vos proches est concerné ?
Vous ne savez pas où vous adresser ?
La MDPH est là pour vous aider.**

**étape
par
étape**

VOTRE AVIS EST IMPORTANT

Pour améliorer la qualité de service de notre MDPH, répondez au questionnaire de satisfaction sur le site.

mamdpf-monavis.fr

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est un lieu d'accueil, d'information et de conseil pour les personnes en situation de handicap et leurs familles. Elle est placée sous la responsabilité du Département, qui est aussi son principal contributeur. À ce jour, 66 professionnels, incluant une équipe pluridisciplinaire pour l'évaluation des besoins, sont là pour vous accompagner.

en chiffres

**45 000
DEMANDES
EN 2024**

**32 000
APPELS SUR
LE SITE DE
LA ROCHELLE**



**68 000
PERSONNES ONT
UN DROIT OUVERT
AUPRÈS DE LA MDPH**

31 902
cartes mobilité
inclusion
stationnement
délivrées

33 517
personnes reconnues
en tant que travailleurs
handicapés

1

Un lieu d'accès aux droits :

scolarité, emploi, allocations, cartes de mobilité. La MDPH organise et anime la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), qui prend les décisions d'ouverture de droits en accord avec les associations et partenaires.

La MDPH évalue votre situation pour vous proposer un plan personnalisé de compensation du handicap et ouvrir les droits correspondant à votre situation.

2

Une offre variée d'aides financières et matérielles. Voici quelques-unes des aides disponibles :

- **l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) :** un revenu minimum pour les adultes dont la capacité de travail est affectée,
- **la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) :** aide financière du Département pour compenser les surcoûts liés au handicap,
- **l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) :** pour couvrir les surcoûts liés à l'éducation et aux soins d'un enfant handicapé,
- **la Carte Mobilité Inclusion (CMI) :** facilite vos déplacements,
- **la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) :** pour bénéficier d'aides spécifiques dans la recherche d'un emploi adapté ou le maintien dans l'emploi.

quelques réponses à vos questions



Qui peut bénéficier d'une aide ?

Toute personne ayant un handicap reconnu par la MDPH, généralement attesté par un certificat médical, et résidant légalement en France. Les services de la MDPH sont disponibles pour les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Comment puis-je me faire accompagner dans ma démarche ?

Il faut contacter le service Accueil de la MDPH.

Maisons Départementale des Personnes Handicapées

61 rue de Jéricho / CS50145 -
17005 La Rochelle CEDEX 1

0 800 15 22 15 Service & appel gratuits

ou par mail :

mdph@charente-maritime.fr

Comment déposer un dossier ?

Votre dossier est à retirer à la MDPH ou à remplir en ligne sur le site internet :

mdphenligne.cnsa.fr

Dépôt en ligne du dossier accompagné des pièces justificatives, y compris le certificat médical qui peut être rempli en ligne par votre médecin.

En quoi consiste l'accompagnement par la MDPH ?

Au sein de la MDPH, des professionnels sont à votre disposition pour vous accompagner dans la recherche de solutions concrètes à vos difficultés du quotidien. Contactez les directement au

0 800 360 360 Service & appel gratuits

ou par mail :

mdph.c360@charente-maritime.fr

**La MDPH 17
célèbre ses
20 ans avec
succès !**



La MDPH de Charente-Maritime a soufflé ses 20 bougies le 18 septembre avec une journée portes ouvertes. L'objectif était d'éclairer le public sur son rôle et ses missions. Au programme : des échanges avec professionnels et partenaires, des ateliers de sensibilisation aux handicaps et des pistes pour l'emploi. Après ce vif succès, l'événement pourrait être reconduit, signe d'un intérêt croissant pour l'accompagnement des personnes handicapées.

a savoir

Pôle Ressources Handicap 17 : un tremplin local pour l'inclusion des enfants

Le Pôle Ressources Handicap 17 est un dispositif essentiel pour favoriser l'accueil des enfants de 0 à 17 ans en situation de handicap dans les structures de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Ce Pôle, porté par la MDPH en collaboration avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI), la CAF, la MSA, l'ARS et la DSSEN, s'adresse aussi bien aux professionnels qu'aux familles.

Pour toute information ou accompagnement des enfants, vous pouvez joindre les référentes du Pôle Ressources Handicap 17 :

Accueil 0/3 ans :

- Geneviève PARQUET
- Tél. : 06 09 13 94 27
- Email : genevieve.parquet@charente-maritime.fr

Accueil 3/17 ans :

- Lucie DRILLON
- Tél. : 05 17 83 45 57 ou 07 87 33 23 42
- Email : [lucie.drillon@charente-maritime.fr](mailto: lucie.drillon@charente-maritime.fr)

Le standard de la MDPH est également disponible au

parole d'élu



© Lise Decoix

Jean-Claude GODINEAU,
Président de la MDPH,
Vice-président du Département
en charge de l'autonomie

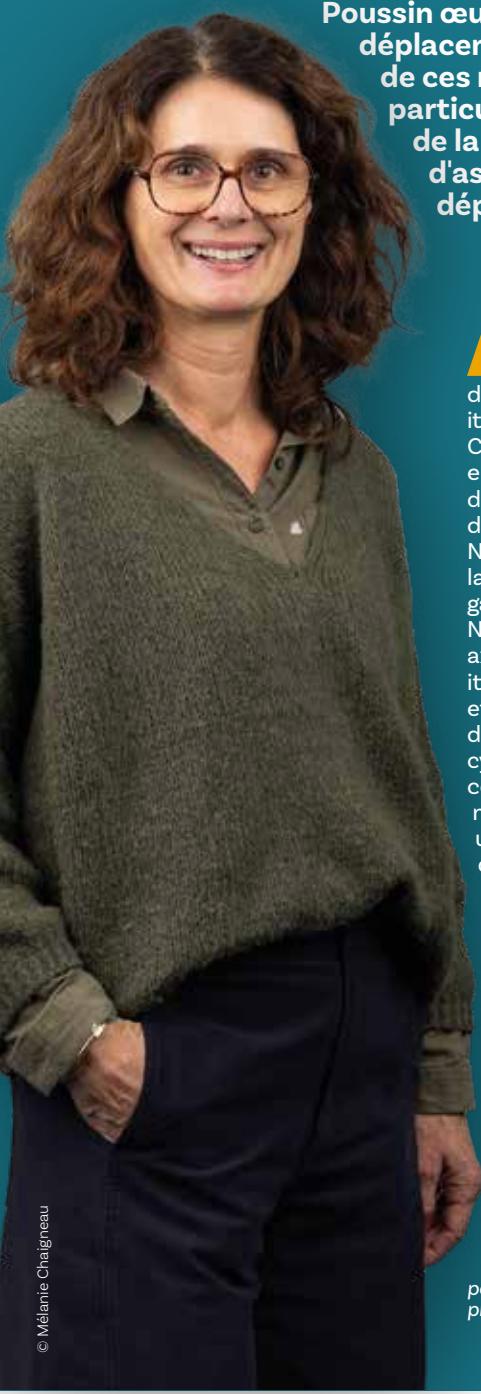
**“ La première
des priorités avec
le handicap, c'est
changer les regards
et les mentalités.
Pour cela, le
Département se
tient aux côtés des
personnes handicapées
au quotidien pour
les soutenir et les
accompagner avec une
ambition claire : faire
que chacun ait sa place
dans la société. ”**

0 800 15 22 15 Service & appel gratuits

Géraldine POUSSIN, cheffe du service des modes actifs de déplacement

Les modes actifs de déplacement au cœur de la mobilité en Charente-Maritime

Avec une équipe de huit professionnels qualifiés, en partenariat avec Charentes Tourisme, les Comités de randonnées et les Collectivités locales, Géraldine Poussin œuvre au quotidien pour le développement des modes de déplacement plus durables. Le service est dédié au développement de ces modes actifs : pédestre, équestre, avec une concentration particulière sur le vélo. Le rôle stratégique du service au sein de la Direction de l'Environnement et des Mobilités est ainsi d'assurer la planification et la structuration du réseau cyclable départemental.



Avec la création récente du Schéma national des véloroutes* en 2021, ce dispositif a renforcé notre action et encourage le développement d'un réseau de grands itinéraires cyclables à l'échelle nationale. Ceci nous donne une plus grande envergure pour favoriser à la fois les déplacements utilitaires avec le plan "Vélo du quotidien" (développé par le service Nouvelles Mobilités et Transports) et la pratique touristique du vélo, tout en garantissant qualité, continuité et sécurité. Nos missions s'articulent autour de deux axes : l'aménagement et l'entretien des itinéraires nationaux sur notre territoire, et l'accompagnement des collectivités dans la création de leurs propres réseaux cyclables. Le vélo est désormais reconnu comme un complément essentiel à la mobilité départementale. Il répond à un double enjeu : offrir une alternative décarbonée pour les trajets courts et constituer un levier économique majeur grâce au tourisme à vélo. Par ailleurs, nous contribuons à la valorisation des itinéraires de randonnée, via le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Cette approche renforce l'attractivité du territoire et encourage les mobilités douces, tout en soutenant une dynamique durable au service des habitants et des visiteurs.

*La loi d'Orientation des Mobilités (LOM) a introduit le Schéma national des véloroutes affirmant le rôle de ces itinéraires pour développer la mobilité quotidienne et la pratique touristique.

Des itinéraires pédestres, cyclables et équestres structurés et lisibles

Depuis plus de 30 ans, notre politique a fait de la Charente-Maritime une destination majeure du tourisme à vélo. Nos objectifs sont clairs : améliorer le maillage de nos itinéraires cyclotouristiques existants : 700 km organisés autour de 5 véloroutes et 1100 km de grands itinéraires pédestres et équestres. L'indicateur principal de notre succès est l'augmentation du linéaire aménagé et balisé. Nous surveillons également l'évolution de la fréquentation via des éco-compteurs, pour valider nos choix et mesurer l'impact touristique et quotidien. Par ailleurs, les enjeux de sécurité routière et d'accessibilité sont une priorité. Pour garantir la sécurité de tous les usagers (piétons, cyclistes, automobilistes), la direction des Infrastructures a élaboré un guide départemental de recommandations techniques. Ce guide fixe un cadre précis pour les aménagements. Enfin, en ce qui concerne l'avenir de ces dispositifs, nous espérons, d'ici 5 ans, proposer une offre de plus de 2 000 km constitués par un réseau d'itinéraires pédestres, cyclables et équestres structurés, lisibles, dans un usage autant touristique, de loisirs, que quotidien. En effet, les mentalités évoluent et les Français sont de plus en plus concernés par la décarbonation des transports. Ainsi, le Département, avec les collectivités locales, a ouvert depuis l'année dernière un itinéraire équestre, la route européenne d'Artagnan, ainsi que les Chemins du Mont Saint-Michel.

Topo

Depuis plus de 30 ans, le Département de la Charente-Maritime mène une politique dynamique pour valoriser les modes actifs de déplacement, mailler l'ensemble du territoire et renforcer son attractivité touristique.



À vélo

1150 km

700 km de grands itinéraires ouverts

5 véloroutes
(Vélodyssée®, Flow Vélo®....)

213 offres "Accueil vélo"



À cheval

350 km

de route européenne d'Artagnan labellisée itinéraire Culturel Européen



À pied

1400 km

1100 km de grands itinéraires ouverts

8 itinéraires

5 itinéraires labellisés GR

1 itinéraire culturel Européen

1 itinéraire Patrimoine Mondial UNESCO



RSA et insertion : le succès d'un partenariat

Le dispositif d'accompagnement intensif, testé depuis juin 2024 en collaboration avec l'État et France Travail, porte ses fruits. Grâce à cette approche partenariale, la charge financière du Revenu de Solidarité Active (RSA) diminue cette année pour le Département de la Charente-Maritime.

En effet, la Charente-Maritime est passée à la vitesse supérieure dans sa politique d'insertion des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA). Fort d'une expérimentation réussie, le Département a généralisé l'application de la Loi pour le plein-emploi, transformant le RSA en un véritable levier de retour à l'activité, loin de l'image d'une simple allocation.

Royan Atlantique, l'expérience concluante

L'expérimentation menée sur le bassin de Royan Atlantique a livré des résultats "parlants" : près de la moitié des bénéficiaires engagés dans un parcours intensif (soit 45,2 %) ont retrouvé un emploi en un peu plus d'un an. Le nombre d'allocataires a chuté de plus de 15 % sur ce territoire.

Un accompagnement intensif et sur-mesure

La clé du succès réside dans l'approche individualisée et renforcée. Pour lever les « freins à l'emploi » (mobilité, santé, garde d'enfants, budget), l'État et le Département travaillent main dans la main. Aujourd'hui, une équipe

de 21 agents du Département et 29 conseillers dédiés chez France Travail sont mobilisés pour le suivi intensif des allocataires.

Des économies qui confirment le virage

L'efficacité de cette méthode se traduit déjà dans les chiffres départementaux. Après seulement cinq mois de généralisation, plus de 1 200 entrées en parcours intensif ont été enregistrées. Le nombre d'allocataires est tombé à 14 750, son plus bas niveau historique, en baisse par rapport aux 15 365 d'octobre 2024 et un peu plus de 16 000 l'année précédente. Ces résultats devraient engendrer une économie de 1,3 à 1,7 M€ sur les dépenses du RSA en 2025.

45,2 %

des bénéficiaires du RSA engagés dans un parcours intensif ont retrouvé un emploi dans le bassin Royan Atlantique

parole d'élu



Dominique RABELLE
Vice-présidente
en charge de
l'habitat,
l'insertion
et l'action sociale

© Lise Decocq

“ Grâce à un dispositif d'accompagnement intensif testé depuis 2024 en collaboration avec l'État et France Travail, la charge du Revenu de Solidarité Active baisse de façon significative. En 15 mois, 866 bénéficiaires du RSA sont entrés dans un parcours de suivi, avec un taux de retour à l'emploi de 45,2 %. Nous sommes fiers de ces résultats positifs. ”



Forums emploi : la Charente-Maritime crée des opportunités pour tous !

Depuis plus de 15 ans, le Département de la Charente-Maritime organise des forums thématiques pour répondre aux besoins économiques, sociaux et territoriaux. Ces événements se sont diversifiés : forums de l'emploi saisonnier (tourisme, hôtellerie de plein air), forums dédiés aux métiers en tension comme le médico-social et, plus récemment, des rendez-vous sectoriels tels que le Forum des métiers de l'industrie et de l'aéronautique à Rochefort ou le Forum pour les bénéficiaires du RSA.

Emploi d'été et d'hiver

Le forum des emplois saisonniers d'hiver (initiative atypique de notre collectivité depuis 2008) vise à travailler sur la complémentarité entre un emploi sur le littoral et la montagne, de façon à augmenter la période de travail des saisonniers du tourisme par la pluriactivité. De la même façon, les forums des emplois saisonniers d'été de La Rochelle et de Fouras visent à mobiliser les employeurs locaux.

Ces initiatives s'inscrivent dans une stratégie de proximité visant à soutenir les acteurs locaux et favoriser l'insertion professionnelle. Le Département agit en partenariat avec France Travail, les missions locales, les intercommunalités et les entreprises, pour garantir une organisation efficace et adaptée aux réalités du marché. Ces forums apportent des bénéfices multiples pour :

- **Les habitants** : accès direct à des centaines d'offres d'emploi, découverte des métiers, rencontres avec des recruteurs.
- **Les entreprises** : opportunité de recruter localement, de valoriser leurs activités et de répondre aux tensions sur certains métiers (santé, industrie, tourisme).

• **Le territoire** : dynamisation économique, réduction du chômage saisonnier et structuration des filières stratégiques.

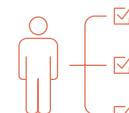
Ces forums sont bien plus que des événements : ils sont des leviers pour l'emploi, la formation et le développement durable en Charente-Maritime.

Retrouvez plus de détails sur les forums en p27



Depuis 2019, nos forums emploi ont rassemblé 1 030 employeurs, 18 511 postes et 9 641 visiteurs.

En 2025
cela représente



**6 120
ENTRETIENS
D'EMBAUCHE**



**2 551
PROPOSITIONS
D'EMPLOI**

Vous recherchez un emploi de proximité, rendez-vous sur emploi17.fr



Depuis 2019, il est possible de cumuler le RSA et un emploi saisonnier, permettant ainsi de conserver l'allocation tout en travaillant.

LE GRAND SIÈGE de LA ROCHELLE (1627-1628)

C'est une épopee de sang et de gloire, un chapitre flamboyant et funeste gravé dans l'âme de la France.

Au cœur des guerres de Religion, La Rochelle, fière, demeurait l'ultime bastion protestant d'un Etat dans l'Etat. Riche et puissante de ses priviléges et de son commerce maritime, elle incarnait une place protestante au sein du royaume catholique.

Mais l'aube du XVII^e siècle appelaît l'absolutisme* et le Cardinal de Richelieu, principal ministre et éminence grise du Roi Louis XIII, n'entendait point tolérer cette insoumission.

La Rochelle résistante !

L'été de 1627 vit les tensions se muer en un conflit impitoyable. L'armée royale, menée par le Roi en personne, vint encercler la ville rebelle. Le blocus terrestre fut établi, coupant La Rochelle du continent par une ligne de fortifications marquées par des forts et des redoutes.



Mais l'espoir perdurait car la ville attendait à tout moment le secours anglais promis par le Duc de Buckingham.

Une digue colossale de 1,5 km

C'est là que se déployèrent le génie et la cruauté du siège. Pour interdire l'accès maritime, Richelieu ordonna l'édition d'une digue colossale, un barrage de plus d'un kilomètre et demi, taillé dans la pierre et fait de navires coulés, défiant les flots. Cette œuvre herculéenne, menée par l'architecte Clément Métezeau, scella le destin de la ville.

Face à la détermination royale, la résistance fut héroïque, mais vain. Le maire Jean Guilon, armateur au tempérament de fer, jura de se battre jusqu'au dernier souffle, allant jusqu'à poser un poignard sur la table du Conseil, prêt à frapper quiconque évoquerait la capitulation.

80 % de la population rochelaise décimée

Pourtant, au fil des mois, l'angoisse de la famine devint la plus terrible des armes. Les expéditions anglaises, décousues, échouèrent, incapables de franchir les barrages terrestres et maritimes. Les assiégés furent réduits à des horreurs indicibles « ils mangeaient, dit-on, la chair des morts... ». Le froid et la maladie vinrent s'ajouter aux souffrances, décimant la population.

En médaillon, Armand Jean du Plessis de Richelieu, dit le cardinal de Richelieu (1585-1642), et, ci-contre, Louis XIII (1601-1643)

L'écho romancé : les Trois Mousquetaires

Le souvenir du siège de La Rochelle fut immortalisé par la plume d'Alexandre Dumas dans son chef-d'œuvre *Les Trois Mousquetaires* (1844). Dans ce roman de cape et d'épée, le siège devient une toile de fond grandiose où se forgent le courage et l'amitié des héros : D'Artagnan, Athos, Porthos et Aramis. Dumas transforme la rigueur historique en une aventure palpitante. Ainsi, ce qui fut un acte de répression monarchique demeure, grâce à l'encre romanesque, un moment emblématique et un lieu éternel de bravoure et d'intrigue.



Après quatorze mois d'un siège d'une brutalité mémorable, la ville, exsangue et désespérée, se rendit sans grande condition le 28 octobre 1628. Sur les quelque 28 000 habitants, seuls 5 400 survécurent à cette tragédie.

Louis XIII entra en vainqueur, accordant son pardon, mais abolissant les priviléges de la ville et ordonnant le rasement de ses fortifications. C'était la fin de la puissance politique huguenote* et un pas de géant vers la centralisation monarchique.

*L'absolutisme est un système politique où le pouvoir est concentré entre les mains d'un souverain, qui exerce sans contrôle ni partage du pouvoir.

*Huguenote : les huguenots sont les protestants des royaumes de France et de Navarre pendant les guerres de Religion (1562-1598), au cours desquelles ils s'opposaient aux catholiques.





à découvrir



Les objets à l'effigie de la nouvelle forme de fort Boyard !

Une boutique est installée dans le hall de la Maison de la Charente-Maritime. C'est l'occasion rêvée d'acquérir les objets promotionnels à l'effigie du fort Boyard version 2028 ! Mugs, magnets, casquettes, t-shirts, affiches... Une gamme complète de souvenirs est proposée. Les agents d'accueil vous renseignent de 8h30 à 17h. Ne manquez pas cette opportunité "collector" !

+ d'infos :

Maison de la Charente-Maritime
85 Bd de la République
charente-maritime.fr
et au 05 46 31 70 00



Retrouvez plus d'événements et d'animations sur la.charente-maritime.fr/lagenda

Sortir en Charente

Préparez vos fêtes avec le meilleur du terroir



© Shutterstock

Rendez-vous aux marchés de Noël de Charente-Maritime. Retrouvez l'excellence et la saveur locale : les producteurs labellisés "+ de 17 dans nos assiettes" vous donnent rendez-vous sur les marchés de Noël de Charente-Maritime.

Samedi 13 et dimanche

14 décembre :

Mornac-sur-Seudre de 10h à 18h

Dimanche 14 décembre :

Salle des fêtes de Landes de 10 h à 18 h

Vendredi 19 décembre :

La Planche, Bernay-Saint-Martin de 14 h à 19 h

Samedi 20 décembre :

La Motte Aubert, Saint-Saturnin-du-bois de 9 h à 14 h



Cadeaux gourmands, produits d'exception pour vos tables de fêtes... Soutenez l'économie locale et régalez-vous avec des produits garantis 100 % Charente-Maritime !

Manger 17 : C'est le circuit court, la qualité, l'authenticité.

+ d'infos et
+ de dates

manger17.fr



Du lundi 8 décembre 2025 au vendredi 9 janvier 2026

Exposition

« Hors-champ Guinée »

Lola Ortega, ancienne volontaire de solidarité internationale à Boffa en Guinée, propose un regard tendre et intime sur la communauté, la mer, la vie à Boffa. C'est aussi une manière de documenter le projet de coopération internationale auquel elle a pu participer et qui prend toute sa force dans le Hors-champ de ses clichés.

Charente-Maritime Coopération met en œuvre le programme de coopération du Département à Boffa en République de Guinée. Le Département de la Charente-Maritime s'inscrit depuis 1992 dans une dynamique de coopération internationale, dans un esprit d'innovation et de solidarité.

Maison de la Charente-Maritime
+ d'infos : charente-maritime.fr

Mercredi 4 février 2026

Le marais aux oiseaux Comptage des oiseaux

Munis de jumelles, participez à un comptage des oiseaux présents sur le Marais des Bris. Un animateur nature vous transmettra ses connaissances pour les identifier.

Durée 2h30. Sur réservation.

Tél. : 05 46 75 37 54

+ d'infos : marais-aux-oiseaux.fr

ochappé à la nature



© istock

Charente-Maritime

— Mercredis 11 et 18 février 2026

À l'Asinerie

Assitez nos soigneurs et participez aux soins réguliers prodigués à notre cheptel (ânes, chevaux et mules). Selon la saison, vous découvrirez le nourrissage des ânes, l'entretien des écuries, le pansage, la rotation de prairies pour les troupeaux et bien d'autres activités ! Animation adaptée à tous (adultes et enfants à partir de 4 ans). Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

Prévoir bottes et vêtements adaptés à la météo.

Asinerie de Dampierre-sur-Boutonne, de 14h30 et 17h.

Informations importantes :

sur réservation, tarif : 8 €/personne.

Tél. : 05 46 24 68 94

+ d'infos : asineriedubaudet.fr



— Mercredi 25 février 2026

Le marais aux oiseaux



Sortie pour le grand public dans un marais d'eau douce : "venez découvrir les paysages et les utilisations d'un marais d'eau douce" - Boucle pédestre de 4 km.

Durée 2 h. Sur réservation

Tél. : 05 46 75 37 54

+ d'infos : marais-aux-oiseaux.fr

— Vacances d'hiver 2026

Actions plage

En famille ou entre amis, participez à un nettoyage de plage insolite et ludique. Mesurez-vous à des épreuves ou des défis originaux avec cohésion, convivialité et efficacité... La nature vous dit merci !

Gratuit, 2 h, à partir de 6 ans.

Les dates, lieux et autres informations sont à retrouver sur le site internet du Domaine de Suzac-Le Parc de l'Estuaire ou au 05 46 23 77 77.

+ d'infos : leparcdelestuaire.com

© Lola Ortega



Exposition « Hors-champ Guinée »

— Dimanche 29 mars 2026

Site de La Pierre de Crazannes



Animation. Dans les marais proches des carrières, venez découvrir la nature qui se réveille : écoute des chants d'oiseaux, présentation de la Fritillaire pintade et observation des cigognes blanches.

De 14 h à 17 h. Tarif : 6 € / personne.

Sur réservation.

+ d'infos : pierre-de-crazannes.fr

Le Paléosite

Des milliers d'années à quelques kilomètres !

Depuis que les ossements d'une jeune Néandertalienne baptisée Pierrette ont été mis au grand jour à Saint-Césaire, l'Homme a amélioré sa connaissance de son très lointain passé. C'est sur les lieux mêmes de cette découverte, célébrée alors à l'échelle internationale, que le Département de la Charente-Maritime propose une véritable immersion dans le quotidien de nos ancêtres.

+ d'infos : 05 46 97 90 90 / paléosite.fr

FORUMS D'EMPLOI : TROUVEZ UN JOB D'ÉTÉ !

Dès le premier semestre 2026, organisez votre saison d'été avec les forums d'emploi organisés par le Département de la Charente-Maritime.

Ils permettent aux demandeurs d'emploi l'accès à des centaines d'offres.

Les prochains à venir : à Fouras et à La Rochelle.

— 19 février 2026

Le forum Emploi de Fouras

Rochefort, Fouras-les-Bains, Châtelairail-Plage ou encore l'île d'Aix... des destinations pour trouver un emploi saisonnier tout l'été. Rencontres privilégiées avec les employeurs.

Salle Rondeau - Route de La Rochelle à Fouras

— 26 mars 2026

Le forum Emploi de La Rochelle

Rencontres entre demandeurs d'emploi et employeurs (campings, hôtels, restaurants, commerces, villages de vacances) pour la saison estivale à La Rochelle, ses environs et dans l'île de Ré.

Maison du Département 85 bl de la République à La Rochelle



© istock

+ d'infos sur charente-maritime.fr

Digithèque : l'offre culturelle en ligne

Le Département, par l'intermédiaire de sa Médiathèque départementale, encourage et développe la lecture sur l'ensemble de son territoire. Pour séduire un large public, Digithèque, la bibliothèque en ligne, met à disposition un accès gratuit, 7/7 à de la presse, de la musique et des livres en ligne.

© iStock

Depuis 2023, le Département de la Charente-Maritime propose son offre numérique baptisée « Digithèque », une plateforme qui promet une immersion totale dans l'univers de la presse, de la lecture et de la musique. Et l'information majeure, celle qui attire tous les regards, est simple : **Digithèque, c'est gratuit, grâce à votre abonnement dans une bibliothèque de la Charente-Maritime !**

Ce service met à portée de clic un catalogue impressionnant de contenus, accessibles sans restriction de jour ou d'heure. Sur ordinateur, tablette ou smartphone, **la culture est désormais ouverte 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.**

Presse : plus de 2000 titres à dévorer

Grâce à l'application dédiée Cafeyn, les usagers peuvent consulter plus de 2000 titres de presse quotidienne et magazines. Des incontournables comme Sud-Ouest, Time, mais aussi le Journal

de Mickey ou Science & Vie, sont disponibles en lecture en ligne ou hors connexion. Cerise sur le gâteau : une sélection d'articles est proposée en version audio.

Musique : une discothèque de 20 millions de titres

Pour les mélomanes, l'application MusicMe est une véritable mine d'or. Avec un catalogue de plus de 20 millions de titres, l'écoute se fait sans aucune publicité, que vous soyez connecté ou en mode nomade. De quoi renouveler sa playlist à l'infini.

Lecture : près de 100 000 livres et 10 000 livres audios

Les amateurs de livres ne sont pas en reste. Romans, documentaires, BD... l'application "Toutapprendre" offre des milliers d'ouvrages à lire en ligne ou hors connexion, sans limitation ! En plus, une bibliothèque vocale, idéale pour les trajets ou les moments de détente, est sans cesse mise à jour avec déjà plus de 10 000 livres audios !

PROFITEZ-EN !

Pour bénéficier de cette richesse culturelle, l'inscription est rapide. Il suffit de se rendre sur le site internet **md17.charente-maritime.fr**

Le processus se résume en quelques étapes clés :

1. Cliquer sur « Accès Grand Public : Digithèque » puis sur « S'inscrire »
2. Remplir le formulaire avec ses informations personnelles : nom, e-mail, mot de passe, bibliothèque que vous fréquentez.
3. Cliquer sur "S'inscrire".
4. Se connecter avec son e-mail et son mot de passe et accéder aux contenus Digithèque.

Avec Digithèque, le Département de la Charente-Maritime démocratise l'accès à une culture en ligne variée et de qualité.

Rappelons-le : l'accès est total, illimité et, surtout, Digithèque c'est gratuit grâce à votre abonnement dans une bibliothèque de la Charente-Maritime !

Flashez ce QRcode pour accéder à la Digithèque



Téléchargez les applications sur :



Filet de sébaste et ses légumes d'hiver



© Mélanie Chaigneau

La recette

Les légumes

Laver et éplucher le pâtisson et le butternut, puis les couper en cubes de 2 cm. Hacher le cerfeuil (en réservier un peu pour le dressage).

Le butternut

Dans un plat allant au four, déposer les cubes de butternut. Les mélanger avec 5 cl d'huile, 10 g de beurre fondu et une branche de thym. Saler et poivrer, puis faire cuire au four à 180 °C pendant 15 minutes. Réservier au chaud.

Le pâtisson

Chauder une poêle avec 5 cl d'huile et 10 g de beurre. Ajouter les cubes de pâtisson et le cerfeuil haché. Saler et poivrer. Faire revenir le tout pendant 15 minutes en remuant régulièrement. Réservier au chaud.

La sauce à l'indienne

Ciseler les deux échalotes et les faire revenir dans une casserole avec 10 g de beurre. Torréfier avec une petite cuillère de curry, puis ajouter une petite cuillère de miel liquide. Déglaçer au vin blanc, puis ajouter 30 cl de crème liquide et laisser réduire 10 minutes. Saler et poivrer.

Le poisson

Dans une poêle, faire chauffer 30 g de beurre. Cuire les filets de sébaste à l'unilatérale (voir ci-dessous). Saler et poivrer.

Le montage

Avant la cuisson, disposer les légumes de part et d'autre d'une assiette. Juste avant de servir, faire cuire le poisson et le déposer, peau vers le haut, sur les légumes. Napper les filets de sauce et saupoudrer le tout de cerfeuil haché.

Bonne dégustation et bonnes fêtes de fin d'année !



L'astuce

Vous pouvez remplacer le curry par du cumin ou du curcuma selon votre goût.



Le tour de main

L'unilatérale est une cuisson du poisson côté peau pendant quelques minutes puis, quand la peau commence à être bien dorée et que le poisson est cuit aux trois quarts, on le retourne pour le cuire 10 secondes côté chair.

Ingrédients pour 4 personnes

600 g de filets de sébaste
1 butternut de 500 g environ
1 pâtisson de 500 g environ
10 cl d'huile
2 échalotes
65 g de beurre
1 verre de vin blanc
miel liquide
30 cl de crème liquide à 30 %
1 cuillère à dessert de curry
1 branche de thym
1 botte de cerfeuil
Sel, poivre

par Virginie Fort
Cheffe cuisinière au collège
Bernard Roussillon de
Saint-Aigulin



Le butternut et le pâtisson de la recette proviennent d'un producteur de Saint-Aigulin.

Retrouvez plus de produits locaux et de saison sur manger17.fr



Retrouvez-la recette filmée en flashant ce code ou sur charente-maritime.fr



© Mélanie Chaigneau



AU COEUR DES SOLIDARITÉS

Marc MAIGNÉ

Conseiller départemental
du canton de Lagord

Pour une santé environnementale

Pour la deuxième fois consécutive, la majorité départementale a reporté l'adoption d'une motion destinée au Gouvernement en faveur de la santé environnementale présentée par différents groupes politiques d'opposition.

Cette motion faisait suite à celle adoptée à l'unanimité par l'Agglomération et la Ville de La Rochelle, fortement touchées par cette problématique sanitaire avec un taux anormalement élevé de cancers pédiatriques.

Le texte de cette motion, modéré et consensuel, ne stigmatisant personne, a été modifié en prenant

en considération une vision plus départementale de la problématique et évoquait le principe de précaution, la nécessaire transition agricole et le registre national des cancers.

Malgré la prise en compte de ces éléments, tout est prétexte pour la majorité de refuser notre texte, très certainement sous la pression d'intervenants extérieurs éloignés de l'intérêt général.

Il est pour nous inconcevable de rester dans de tels schémas alors que la santé est un enjeu majeur, que notre département souffre ainsi de manière palpable : notre rôle est d'alerter le Gouvernement pour agir enfin.

Coprésidence du Groupe :

Jean-Luc MARCHAIS
et Brigitte DESVEAUX

ÉLUS DU GROUPE,
PAR CANTON

Aytré

Guillaume KRABAL
Marie LIGONNIÈRE

Chaniers

Jean-Luc MARCHAIS
Corinne ÉTOURNEAU

Lagord

Brigitte DESVEAUX
Marc MAIGNÉ

Marennes

Anne BRACHET
Mickaël VALLET

La Rochelle 1

Christophe BERTAUD
Marylise FLEURET-PAGNOUX

La Rochelle 2

Dominique GUÉGO
Marie NÉDELLEC



RASSEMBLER ET AGIR POUR LA CHARENTE-MARITIME

Jean-Pierre SERVANT

Conseiller départemental
du canton de Marans

Poursuivons notre engagement pour la protection des populations

L'arrivée de l'hiver nous rappelle les risques naturels auxquels notre territoire est exposé, notamment les phénomènes de submersion marine, les crues et les inondations.

Depuis la tempête Xynthia, le Conseil Départemental a engagé un ambitieux plan digues, aujourd'hui achevé à plus de 80 %, pour un montant total avoisinant les 200 millions d'euros.

Malgré un contexte budgétaire contraint, il est primordial de maintenir notre engagement et de poursuivre les actions de prévention et de protection, qu'il s'agisse des risques liés à l'eau ou des incendies durant la période estivale.

Présidence du Groupe: David BAUDON

ÉLUS DU GROUPE, PAR CANTON

La Jarrie: David BAUDON, Marie-Karine DUCROCQ

Marans: Valérie AMY-MOIE, Jean-Pierre SERVANT

Les Trois-Monts: Jeanne BLANC, Yves Georges POUJADE



PROXIMITÉ ET SOLIDARITÉ

Lionel PACAUD

Conseiller départemental
du canton de Tonnay-Charente

Des choix contestables !

Il est impossible de voter en faveur d'un projet à 17 millions d'euros pour l'échangeur d'Angoulins-sur-Mer alors que de nombreux projets, attendus depuis longtemps, ne sont pas soutenus dans nos petites communes.

Coprésidence du Groupe: Lionel PACAUD et Patricia FRANÇOIS

ÉLUS DU GROUPE PAR CANTON

Tonnay-Charente: Patricia FRANÇOIS, Lionel PACAUD



ÉCOLOGIE ET SOLIDARITÉS

Jean-Marc SOUBESTE

Conseiller départemental
du canton de La Rochelle 3

Saison ostréicole : protégeons les paysans de la mer

Tous les littoraux sont saturés de molécules chimiques impactant les moules et les huîtres. Préservons ensemble ce patrimoine, nos emplois et cet environnement unique.

Co-présidence du Groupe: Jean-Marc SOUBESTE et Marion PICHOT

ÉLUS DU GROUPE PAR CANTON

La Rochelle 3: Marion PICHOT, Jean-Marc SOUBESTE



MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Corinne IMBERT

Conseillère départementale du canton de Matha
Rapporteur général du budget et en charge du plan Santé

Davantage de médecins en Charente-Maritime avec le plan Santé !

Comment rendre plus attractif notre territoire et favoriser l'installation de médecins généralistes ? C'est afin de répondre à cette question essentielle pour la santé de chaque Charentais-Maritime que le Département a créé un plan spécifique en 2020. 5 ans après, la réussite est au rendez-vous : 62 médecins ont saisi nos dispositifs incitatifs et se sont installés dans notre Département dans les zones les plus fragiles, tandis que 25 internes bénéficient actuellement de nos bourses et vont donc ouvrir leur cabinet en Charente-Maritime d'ici 3 ans.

Le plan Santé s'inscrit dans une dynamique et une action collective, notamment avec l'Agence Régionale de Santé et l'État, et propose un panel de mesures particulièrement innovantes et porteuses : bourses, aides à l'installation, aides à la création de logements pour les internes et les remplaçants, aides au

fonctionnement des centres de santé, aides à l'investissement des maisons de santé pluri-professionnelles, aide au rachat de cabinets médicaux ... Des mesures incitatives qui s'adressent également aux collectivités désireuses de faciliter l'accès aux soins sur leur territoire.

Le déploiement des docteurs juniors dans les zones les plus fragiles, voulu par l'État à partir d'une proposition de loi du groupe Les Républicains au Sénat, s'inscrit pleinement dans notre stratégie départementale. Nous avons l'agilité et la connaissance du terrain pour aider ces jeunes médecins à s'installer et les accompagner au plus près de leurs attentes. La qualité de vie de notre Département est un atout qu'il faut porter à leur connaissance. Grâce à cette mobilisation, nous montrons tous les jours que la Charente-Maritime est une terre d'avenir pour la médecine d'aujourd'hui et de demain.

Présidence du Groupe :
Sylvie MARCILLY

ÉLUS DU GROUPE,
PAR CANTON

Châtelaillon-Plage

Sylvie MARCILLY
Stéphane VILLAIN

Île d'Oléron

Dominique RABELLE
Christophe SUEUR

Île de Ré

Patrice RAFFARIN
Véronique RICHEZ-LEROUGE

Jonzac

Christophe CABRI
Chantal GUIMBERTEAU

Matha

Stéphane CHEDOUTEAUD
Corinne IMBERT

Pons

Jacky BOTTON
Marie-Christine BUREAU

Rochefort

Caroline CAMPODARVE
Gérard PONS

Royan

Patrice LIBELLI
Marie-Pierre QUENTIN

Saint-Jean-d'Angély

Caroline ALOÉ
Jean-Claude GODINEAU

Saint-Porchaire

Alexandre SCHNEIDER
Brigitte SEGUIN

Saintes

Véronique ABELIN-DRAPRON
Philippe CALLAUD

Saintonge Estuaire

Françoise DE ROFFIGNAC
Loïc GIRARD

Saujon

Ghislaine GUILLEN

Surgères

Catherine DESPREZ
Gilles GAY

La Tremblade

Fabienne LABARRIÈRE
Jean PROU

Thénac

Alexandre GRENOT
Sylvie MERCIER



MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Patrice RAFFARIN

Conseiller départemental du canton de l'île de Ré
en charge du plan Digues et de l'enseignement supérieur

Le plan Digues dans sa dernière ligne droite

Le 28 février 2010, la tempête Xynthia provoquait une catastrophe en Charente-Maritime qui est restée dans toutes les mémoires : 12 décès, 4 800 habitations inondées, 40 km de voies départementales submergées et l'endommagement de 50 % des ouvrages côtiers.

Cet évènement hors-norme nous rappelait que si notre littoral était le plus attractif, il était aussi le plus vulnérable, les zones urbanisées en Charente-Maritime occupant plus de 20 % des espaces situés à moins de 500 m des côtes.

Après ce traumatisme, le Département a donc mis en place un plan Digues afin de protéger les 170 km de côtes et les zones fluviales. Avec le lancement de 8 programmes d'action de prévention des inondations (PAPI), c'est le plus grand chantier en France de cette nature, qui s'appuie sur un engagement de 280 M€

de travaux, dont 230 M€ sous maîtrise d'ouvrage du Département, qui assure également le portage financier de l'ensemble des contribuants (État, Région, Communes et EPCI).

Pour le Département, ce sont ainsi 20 M€ qui ont été consacrés à ce plan depuis le début du mandat. Actuellement, les 2/3 des travaux ont été réalisés avec en date butoir 2030 pour l'achèvement des programmes. Après la réalisation de deux chantiers en 2025, avec les ouvrages de protection contre la mer à Rochefort et à Fouras, ce sont les travaux de deux nouvelles digues à Charron qui ont été lancés cette année. Resteront ensuite les opérations concernant les secteurs singuliers de l'estuaire de la Gironde et des fleuves. Protéger les biens et les personnes, mais aussi structurer le littoral et favoriser son dynamisme, un engagement de tous les instants du Département.

Conseiller départemental indépendant :

Pascal FERCHAUD,
canton de Saujon

L'IMPENSABLE !

Sans travaux, le fort Boyard est voué à disparaître.
Pour le sauver et permettre son ouverture au public en 2028,
nous comptons sur vous : faites un don.



Oui, je souhaite sauver le fort Boyard.



Par carte bancaire ou virement Sur notre site : fondation-patrimoine.org

BULLETIN DE DON



Par SMS En envoyant FORT au 92 892 (Don de 10 €. Coût du SMS gratuit. Don prélevé sur votre facture mobile chez les opérateurs compatibles : Orange, Bouygues, SFR, Free, EI Telecom. Après validation du don, vous recevrez un message pour compléter vos coordonnées et obtenir un reçu fiscal.)



Par chèque À envoyer à l'aide de ce bulletin de don à :

Fondation du patrimoine - Délégation Poitou-Charentes - BP 70289 - 75867 PDC Paris 18

Je fais un don de _____ € et je bénéficie d'une réduction fiscale (sur les revenus 2025 pour tout don effectué avant le 31 décembre).

M. Mme Nom/Prénom _____

Raison sociale* _____ Forme juridique* _____ SIREN* _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Tél _____ E-mail _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

Les informations que vous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Elles sont indispensables pour vous adresser le reçu fiscal, vous tenir informé(e) de nos actions et celles réalisées dans le cadre de ce projet, ainsi que pour faire appel à votre générosité. Elles sont conservées pendant le délai strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous pouvez vous opposer à ce traitement, totalement ou partiellement. Vous disposez d'un droit d'accès, de suppression, de rectification, de limitation et de portabilité de vos données. Vous pouvez exercer ces différents droits en contactant notre délégué à la protection des données : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org. Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez le recevoir par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre.



C02025EPBL-002672/101891